



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 66572

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications de l'association d'aide à domicile du Genevois. Cette association, dont l'action est de permettre aux familles et aux personnes âgées qui le souhaitent de vivre à leur domicile, dénonce l'insuffisance des dispositifs d'aide pour poursuivre son travail, une limitation des enveloppes budgétaires ne tenant pas compte de l'évolution des besoins et une trop grande précarité des emplois. C'est pourquoi elle demande des mesures d'urgence pour 2001 afin de maintenir les dispositifs d'aide en évitant toute cessation d'activité. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66572

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5524